

**PROUDHON, LECTEUR DES ÉCONOMISTES
JOURNÉES D'ÉTUDES, LES 7 ET 8 JUIN 2007**

« Le produit du travail constitue la récompense naturelle du travail ou son salaire naturel »
Adam Smith (1776 : 75)

« Les *Recherches* d'A. Smith sont, pour le temps où elles parurent, un prodige de sagacité et de haute raison »
Pierre-Joseph Proudhon (1846, t. 1 : 227)

ALAIN BÉRAUD¹

PROUDHON ET SMITH

Résumé : Proudhon a lu *La Richesse des Nations* au début des années 1840. Il a, alors, rédigé des notes qu'Edward Castleton a transcrites. L'analyse de ces notes permet de montrer que cette lecture de Smith est un des facteurs qui explique l'évolution des analyses de Proudhon de *Qu'est-ce-que la propriété ?* jusqu'au *Système des contradictions économiques*.

Mots clefs : Proudhon, Smith, Propriété, valeur, division du travail

JEL : B 14 ; B 31

¹ Théma, UMR 8184, Université de Cergy-Pontoise, 33 boulevard du Port, 95 011 Cergy-Pontoise Cedex, beraud@u-cergy.fr

Proudhon, lecteur de Smith

Les organisateurs de ces journées d'études m'avaient proposé de traiter de « la théorie de la valeur et de l'influence de Smith et des concepts de l'économie classique chez Proudhon ». Au cours de mes recherches, le sujet de mon étude s'est progressivement transformé. Je ne prétends pas ici, faute de compétence, traiter de la théorie de la valeur chez Proudhon. Je me bornerai à étudier les notes, transcrites par Edward Castleton, que Proudhon a rédigées en octobre 1841 et en juin-juillet 1844 alors qu'il lisait *La Richesse des Nations* ou, du moins, le livre 1 de cet ouvrage car il ne semble guère avoir poussé plus avant ses investigations. L'idée que je vous propose de discuter est la suivante : la lecture que Proudhon fit, au début des années 1840, de Smith, serait un des éléments qui expliquerait l'évolution de sa pensée à cette époque.

De 1840 à 1846, l'évolution de la pensée de Proudhon est tout à fait notable. Dans *Qu'est-ce que la propriété ?*, les analyses de Smith ne sont ni discutées, ni prises en compte. Son nom n'apparaît que deux fois dans le texte et tout laisse à penser que Proudhon n'avait pas, alors, lu *La Richesse des Nations*. La connaissance qu'il avait alors des classiques anglo-saxons n'était qu'indirecte. Quand il traite de questions économiques, Proudhon, en 1840, s'appuie — pour les critiquer — sur les libéraux français : Jean-Baptiste Say, Charles Conte, Destutt de Tracy. En 1846, le système de référence a changé. Dans l'introduction qu'il écrivit au *Système des contradictions économiques*, Roger Picard (1923 : 8) soutient que ce livre est « le premier ouvrage important de Proudhon ». On peut certes discuter cette thèse : le premier mémoire sur la propriété est, peut-être, plus révélateur des idées qui structuraient la pensée de Proudhon. Ce que révèle *Le Système des contradictions économiques*, c'est la volonté de Proudhon de fonder sa pensée sur l'analyse économique. Il ne s'agit plus seulement, en 1846, de discuter la légitimité de la propriété mais de révéler « la loi organique de l'humanité » (Proudhon, 1846, t. 1 : 89). Curieusement, Proudhon est, à cette époque, persuadé que l'économie politique contient les matériaux de la science sociale et qu'elle peut, une fois débarrassée des erreurs qui en vicient l'enseignement, fournir cette conception positive de l'ordre qu'il entend découvrir. Elle est « une science immense à laquelle se rattachent toute notre vie et notre pensée, plus capable qu'aucune philosophie de nous instruire au sujet de l'homme, de son origine, de sa destinée, de Dieu² » (Édouard Droz, 1909 : 135). Du fatras incohérent que constituent, à ses yeux, les théories économiques, il prétend faire sortir une science qui tiendra « la tête de l'encyclopédie humaine ».

Dans ses notes, Proudhon³ évoque, à plusieurs reprises, les questions⁴ qu'avait posées l'Académie des sciences morales et politiques dont il considère que, tout bien considéré, elles embrassent l'ensemble de la science économique. Même s'il n'a pas eu le projet de concourir, son travail de lecture et de critique des économistes classiques s'organise autour d'elles. Selon

² Proudhon est tout à fait explicite sur ce point. Il écrit : « Le travail de l'homme continue l'œuvre de Dieu, qui, en créant tous les êtres, ne fait que réaliser au dehors des lois éternelles de la raison. La science économique est donc nécessairement et tout à la fois une théorie des idées, une théologie naturelle et une psychologie » (1846, t. 1 : 66)

³ En particulier, NAF 18261 ; cahier A in-8° (juin-juillet 1844).

⁴ Dans une lettre à Bergmann, Proudhon résume ainsi les quatre questions posées par l'Académie :

1. Le problème de la répartition du salaire, lequel embrasse celui de la détermination de la valeur ;
2. Celui de l'*assurance*, lequel n'est au fond que celui de la *solidarité* ou de l'association ;
3. Les conséquences pour l'avenir *du goût, du bien-être matériel*, question qui aboutit selon moi à reconstituer toute la morale ;
4. La *misère*, c'est, sous une autre forme, le problème de l'inégalité des conditions.

lui, ces quatre questions forment un tout. « Ainsi, nous ne pouvons connaître parfaitement les causes et les remèdes du paupérisme sans connaître les lois du travail et du salaire, en un mot sans connaître la loi de la *répartition* du produit, sans connaître les formes essentielles ou conditions de l'*association*, sans connaître, par l'étude du passé, l'esprit des tendances actuelles (sensualisme pratique, goût du bien-être matériel » (Proudhon, correspondance, 24 octobre 1844). Dans ses notes sur Smith, ce sera le premier sujet — Déterminer les faits généraux qui règlent les rapports des profits avec les salaires et en expliquer les oscillations — qui sera au centre de ses préoccupations. Proudhon s'intéressera, pour l'essentiel, à trois questions : la division du travail, les théories de la valeur et de la répartition. Ainsi, ses notes ne concernent que le livre I de *La Richesse des Nations*. Dans la lecture qu'il fait de Smith, il met l'accent sur trois questions : la division du travail, l'analyse de la valeur et la théorie de la répartition.

Le point de départ de la *Richesse des nations* est la division du travail. Smith en mettait en évidence à la fois les avantages et les inconvénients. Proudhon reprend cette idée. Critiquant les remèdes que les économistes proposent contre les effets funestes de la division du travail — en particulier le développement de l'éducation —, Proudhon voit dans le développement du machinisme le dépassement de cette contradiction. Mais, c'est l'introduction dans l'analyse de la notion de force collective de travail⁵ qui constitue l'apport essentiel de Proudhon.

Proudhon va utiliser les analyses de Smith de façon très spécifique pour critiquer Jean-Baptiste Say et son « école », autrement dit les libéraux français. Ce qui est en cause, c'est avant tout la théorie de la valeur. Comme de nombreux économistes, qui lui sont contemporains, Proudhon remet en cause l'opposition traditionnelle entre valeur d'usage et valeur d'échange mais sa position est, dans ce domaine, très particulière. Pelegrino Rossi et, plus tard, Jules Dupuit considèrent qu'Adam Smith a eu tort quand il a rejeté au second plan la notion de valeur d'usage. Proudhon, au contraire, s'appuie sur l'œuvre de Smith pour rejeter la thèse de Say qui voyait dans l'utilité le fondement de la valeur. C'est la lecture de la *Richesse des nations* qui le conduira à concevoir la thèse qu'il développera dans son *Système des contradictions économiques* (1846 : 98) : l'opposition entre la valeur d'usage et la valeur d'échange, le caractère contradictoire de la valeur, n'est pas une illusion, elle tient à la nature des choses. Ce n'est pas en niant cette *antinomie* mais, au contraire en la prenant comme point de départ, que l'on peut comprendre les phénomènes — les encombrements, les stagnations, la dépréciation des salaires, l'inégalité des fortunes, la misère — qui caractérisent les sociétés industrielles car ces phénomènes découlent de cette opposition.

Proudhon reprend à Smith l'idée que le produit du travail constitue son salaire naturel. Mais cet état primitif dans lequel l'ouvrier jouit de tout le produit de son propre travail ne pouvait pas durer au-delà de l'époque où commencèrent à s'introduire la propriété des terres et l'accumulation des capitaux. « C'est la propriété seule qui lui ravit le reste » (Proudhon, 1841b). Ce que Proudhon reproche à Smith, c'est de ne pas avoir compris le rôle de la rente et du profit comme stimulant du travail. Car pour diviser le travail, il faut regrouper les travailleurs ce qui est impossible tant que persiste l'égalité primitive. La propriété a été cette puissance de coercition qui était nécessaire pour constituer la force collective de travail et assurer le développement économique. « L'intérêt dû au capitaliste par le producteur est donc comme le fouet du colon qui retentit sur la tête de l'esclave endormi : c'est la voix du progrès

⁵ Proudhon emprunte cette notion à Blanqui (Proudhon, 1846, t. 1 : 147)

qui crie : Marche, marche ! Travaille, travaille ! La destinée de l'homme le pousse au bonheur, c'est pourquoi elle lui défend le repos » (*Ibid.*, 1846, t. 1 : 264)

1. La division du travail et la notion de force de travail collective

L'expression « division du travail » apparaît dans l'œuvre de Proudhon dès ses premiers écrits. Mais quand il y discute ses origines et ses effets, il ne fait pas référence à Smith. L'analyse de ses ouvrages laisse à penser qu'à cette époque Proudhon n'avait pas lu *La Richesse des Nations*. Si Smith avait eu, alors, une influence sur sa pensée, c'est indirectement, à travers les économistes français, notamment Charles Comte et Jean-Baptiste Say, dont il discute les analyses.

1.1. La division du travail et l'égalité des conditions

Dans *Qu'est-ce-que la propriété ?*, Proudhon cherche à concilier deux idées qui, *a priori*, semblent contradictoires. Pour lui, les hommes sont fondamentalement égaux et il se refuse à admettre que la diversité des tâches puisse justifier une inégalité des salaires. Contre Fourier, contre Saint-Simon, il soutient que, dans la société, tous les salaires doivent être égaux : l'inégalité des capacités ne justifie pas l'inégalité des conditions. Mais, d'un autre côté, il admet que la division du travail trouve son origine dans la diversité des capacités. La notion de force collective, à laquelle il tenait tant, lui permet de concilier ces deux propositions.

La division du travail repose sur la spécialité des aptitudes. « Entre les hommes, la somme des talents et des capacités est égale, et leur nature similaire : tous, tant que nous sommes, nous naissons poètes, mathématiciens, philosophes, artistes, artisans, laboureurs ; mais nous ne naissons pas également tout cela, et d'un homme à l'autre, dans la société, d'une faculté à une autre faculté dans le même homme, les proportions sont infinies » (*Id.*, 1840 : 309). La position de Proudhon est tout à fait explicite. Il écarte (*Ibid.* : 227) l'idée selon laquelle toutes les différences entre les intelligences viennent de l'éducation ; mieux il souligne que, s'il en était ainsi, il faudrait écarter le principe de l'égalité des salaires et admettre que les fonctions réputées les plus viles ou les plus pénibles doivent être les mieux payées.

Précisément parce qu'il est divisé, le travail humain résulte nécessairement d'une force collective et toute propriété devient, pour cette raison, collective et indivise. Il en est ainsi, en particulier, de tout instrument de travail, de tout capital, de toute « capacité travailleuse ». Contrairement à ce que soutiennent les économistes, le travail ne peut être le fondement de la propriété individuelle. « Le travail n'a par lui-même, sur les choses de la nature, aucune puissance d'appropriation » (*Ibid.* : 205).

Pour illustrer son analyse de la division du travail, Smith décrit, dans *La Richesse des Nations*, le fonctionnement d'une manufacture d'épingles ; pour illustrer sa notion de force collective, Proudhon nous rappelle les conditions de la mise en place de l'obélisque de Louxor. « Deux cents grenadiers ont en quelque heures dressé l'obélisque de Luqsor sur sa base ; suppose-t-on qu'un seul homme, en deux cent jours, en serait venu à bout ? » L'indivisibilité de la technique donne naissance à des rendements croissants et si le capitaliste paie à chaque ouvrier sa journée de travail, il n'a pas, pour autant payé, « cette force immense qui résulte de l'union et de l'harmonie des travailleurs, de la convergence et de la simultanéité de leurs efforts » (*Ibid.* : 215). Ainsi, Proudhon tire de sa conception de la division du travail,

sa notion de force collective sur laquelle il fonde sa critique de la propriété. Le capitaliste a bien payé aux ouvriers leurs journées de travail, il n'en a pas pour autant payé la force collective. Il n'a donc point acquis la différence entre la valeur du produit collectif et la somme de la valeur des produits individuels et c'est injustement qu'il en jouit. Il y a là une différence essentielle entre la thèse de Proudhon et celle de Smith.

1.2. La grande loi de Smith

Quand, en 1841, Proudhon lit les premiers chapitres de *La Richesse des Nations*, il retient d'abord le paragraphe où Smith (1776 : 9) explique les trois raisons pour lesquelles la division du travail accroît les quantités produites :

1. « L'accroissement de l'habileté de chaque ouvrier particulier ;
2. Le gain de temps que l'on perd communément lorsqu'on passe d'un type d'ouvrage à un autre ;
3. L'invention d'un grand nombre de machines qui facilitent ou abrègent le travail. »

Ces trois circonstances — l'apprentissage, le gain de temps, l'innovation — sont d'une nature différente de celles qui sont à l'œuvre dans la parabole de l'obélisque. Proudhon ne retient que la seconde raison en notant « l'attention est le *principe* de la division du travail » (Proudhon, 1841 b). Il remarque, bien sûr, qu'il « y a quelque chose de plus que de l'économie de temps, et l'ouvrage de fait : c'est la lumière qui jaillit de la comparaison des travaux exécutés, comme une réalisation matérielle du principe de *force collective*; et qui conduit à la *spécialisation*, et à *l'ordre* ». Ce qui est absent chez Smith et que Proudhon veut réintroduire, c'est la notion de force collective.

En transposant, ce qui n'est pas sans risque, le débat dans les termes que les économistes emploient aujourd'hui, on peut exprimer ainsi l'opposition. Smith, quand il analyse les effets de la division du travail, met en évidence des économies externes à la firme (l'innovation) ou qui peuvent être obtenues dans des entreprises spécialisées, comme sa fabrique d'épingles, dans un créneau étroit. Son schéma est compatible avec une organisation concurrentielle des marchés. Proudhon évoque plutôt des économies internes qui conduisent à des situations de monopole. C'est un thème qu'il développera dans son *Système des contradictions économiques*.

Proudhon, comme on l'a vu, acceptait l'idée qu'il existe entre les individus des différences d'intelligence qui ne doivent rien à l'éducation. Il ne pouvait pas manquer de relever (1841 b) que Smith soutenait, au contraire, que « la différence de talents naturels entre les différents hommes est, en réalité, bien moindre qu'on ne le pense... La différence entre les caractères les plus dissemblables, entre un philosophe et un portefaix ordinaire par exemple, semble provenir non pas tant de la nature que de l'habitude, de la coutume et de l'éducation » (Smith, 1776 : 17)

Une autre différence naît du rejet, par Proudhon, du principe qui donne lieu à la division du travail. En soutenant, écrit-il, qu'elle est l'effet du penchant qu'aurait les hommes à troquer et à échanger une chose contre l'autre, « Smith prend l'effet pour la cause » (Proudhon, 1841 b). Cette remarque implique, peut-être, que Proudhon était resté fidèle à sa thèse initiale : la division du travail résulte de la diversité des aptitudes.

1.3. Les effets antagonistes de la division du travail

Les ouvrages — *De la création de l'ordre dans l'humanité* ou *Principes d'organisation politique* et *Système des contradictions économiques ou philosophie de la misère* — que Proudhon rédigea après avoir lu les premiers chapitres de *la Richesse des Nations* traduisent clairement l'influence que Smith a eu sur le développement de sa pensée.

L'hommage est explicite : Proudhon (1843 : 299) admet qu'en observant que le travail doit être divisé Smith « a fait faire à la science sociale, depuis cinquante ans, plus de progrès que n'en provoquèrent en vingt siècles *la Politique* d'Aristote, *Les Économiques* de Xénophon, *La République* et *les lois* de Platon, les *Codes* de Justinien avec tous les commentaires des jurisconsultes, *l'Utopie* de Morus, le *Roman* de Fénelon, *L'esprit des lois* de Montesquieu et le *Contrat social* de Rousseau. » Les critiques aussi : Smith se trompa sur sa cause qui est une volonté délibérée d'accroître l'abondance et la qualité des produits. Mais, surtout, il n'a pas compris « toute la profondeur et la fécondité du principe qu'il avait découvert » (*Ibid.*) : plus précisément, il ne sut pas développer « la loi de la force collective⁶ ». Quand une montre est fabriquée par cinquante ouvriers plutôt que par un seul, l'unité de l'œuvre n'en est pas affectée : tout se passe comme si elle avait été produite par un ouvrier à cinquante têtes et cent bras. Division du travail et force collective sont deux faces de la même loi.

Adam Smith avaient mis en évidence les deux effets opposés de la division du travail. D'un côté, il soutenait qu'elle était à l'origine des plus importantes améliorations de la productivité du travail (Smith, 1776 : 5) ; de l'autre côté, il soulignait qu'en réduisant le travail de la plupart des ouvriers à quels gestes simples elle avait sur leur corps et leur intelligence des effets négatifs. Il évoquait même « la corruption et la dégénérescence de la grande masse du peuple » (*Ibid.* : 877). Cette idée avait été reprise par un grand nombre d'économistes et c'est Say que Proudhon (1846, t. 1 : 139) cite à cet égard⁷. Mais, il va, ici, beaucoup plus loin que Smith ou que Say qui espéraient que l'éducation pouvait compenser les effets négatifs de la parcellisation des tâches. L'antinomie est, selon lui, radicale : « la division hors de laquelle point de progrès, point de richesse, point d'égalité, subalternise l'ouvrier, rend l'intelligence inutile, la richesse nuisible et l'égalité impossible » (*Ibid.*, t. 1 : 138-9). Alors que Smith (1776 :12) pensait que l'augmentation de la production rendue possible par la division du travail entraînerait, dans une société bien gouvernée, une opulence qui s'étendrait jusqu'aux rangs les plus bas du peuple, Proudhon soutient que le travail parcellaire n'aurait pas pour seul effet de ramener l'homme dans l'animalité, elle entraînerait aussi un allongement de la durée du travail et une réduction des salaires et il n'attendait rien des palliatifs que suggéraient les économistes.

La seule issue est dans l'apparition des machines qu'il présente comme « l'antithèse, la formule inverse de la division du travail » (Proudhon, 1846, t. 1 : 170-1). La machine réunit les particules du travail que la division avait séparées, elle restaure le travailleur parcellaire, diminue la peine de l'ouvrier, réduit les prix et entraîne ainsi un accroissement du bien-être général. Ce n'est, à ses yeux il est vrai, qu'un répit puisque l'introduction des machines

⁶ C'est, si l'on en croit Proudhon, Germain Garnier qui formula cette loi.

⁷ Si Proudhon cite Say plutôt que Smith quand il traite des effets négatifs de la division du travail, ce n'est pas par hasard. Le passage où Smith discute ce problème est dans le livre V de *La Richesse des Nations* que Proudhon n'avait sans doute pas lu.

diminuera, à son tour, la demande de travail donnant ainsi naissance à une nouvelle contradiction.

Quel enseignement Proudhon a-t-il tiré des chapitres de *La Richesse des Nations* où Smith analyse la division du travail ? Sa thèse essentielle — « Tout travail humain résultant nécessairement d'une force collective, toute propriété devient, pour la même raison, collective et indivise » (Proudhon, 1840 : 346) — n'en a pas été affectée. Mais, sa lecture de Smith — et, paradoxalement de Say — lui a suggéré l'idée que les progrès de la division du travail avaient des effets antagonistes que l'on ne pouvait guère combattre mais qui conduiraient les sociétés à un nouveau stade de leur développement.

2. La valeur

Dans les premières œuvres de Proudhon, la notion de force collective occupe la place centrale et la question de la valeur est rejetée au second plan. Son projet était, en effet, de montrer que toute propriété est collective et indivise. Son argument central pour établir cette proposition est que le travail humain est nécessairement l'exercice d'une force collective. La lecture qu'il fit, au début des années 1840, de nombreux ouvrages d'économie politique le conduisirent, non à répudier cette vue, mais à en modifier la présentation. Il en tira, de façon à vrai dire un peu paradoxale, trois propositions (Proudhon, 1846, t. 2 : 397) :

- L'objet de la science économique est la justice.
- La justice, considérée dans ses rapports objectifs, a pour expression la valeur.
- La catégorie fondamentale de l'économie politique est la valeur.

Dans la première leçon qu'il donnait sur la jurisprudence, Smith affirmait (1762 : 5) que « le premier et le principal dessein de tout système de gouvernement est de maintenir la justice ». Il est donc naturel que les économistes se soient fixé comme fin la justice alors même qu'ils la conçoivent de façon très diverse. Mais, comme de leur point de vue, la société est une série d'échanges, la question centrale est de déterminer ce qu'est un échange équitable, donc d'analyser la valeur des marchandises. Contre Jean-Baptiste Say qui voyait dans l'utilité le fondement de la valeur, Proudhon s'appuie sur Smith pour soutenir que la valeur est le travail réalisé.

Dans l'évolution de la pensée de Proudhon, la lecture qu'il fit de *La Richesse des Nations* joua un rôle important. On est tenté de dire que Proudhon est un socialiste « smithien », de la même façon que Marx apparaît comme un socialiste « ricardien ». On ne veut pas dire, par cela, que Proudhon est un disciple de Smith. En de multiples occasions, il le critique en écrivant que Smith n'a que vaguement aperçu l'idée synthétique de la valeur (Proudhon, 1846, t. 1 : 116). Mais, en dépit de cela, *La Richesse des Nations* est bien le point de départ à partir duquel Proudhon construit sa propre analyse de la valeur. Ce qui retiendra ici notre attention, c'est la façon dont, en la distordant, il s'approprie les thèses de Smith.

2.1. Toute transaction est échange de valeurs égales

Dans *Qu'est-ce que la propriété ?*, Proudhon s'interroge sur la légitimité de la propriété ce qui l'amène à se demander dans quelle condition un échange est équitable. Il doit, nous dit-il, être volontaire et exempt de toute inégalité. Quand l'on donne ceci pour cela, ceci doit valoir cela. « Qui dit commerce dit échange de valeurs égales, car si les valeurs ne sont point égales, et que le contractant lésé s'en aperçoive, il ne consentira pas à l'échange » (Proudhon, 1840 : 228). L'un des contractants ne doit pas gagner aux dépens de l'autre.

Déterminer la valeur absolue d'un produit est la première question que l'économie politique eut à résoudre. Say la prétend insoluble. Selon lui, la valeur a pour fondement l'utilité mais, comme celle-ci dépend de nos besoins, elle est essentiellement variable. La valeur d'échange ne peut être déterminée de façon absolue. Contre cette thèse, Proudhon soutient que tout produit a une valeur absolue, immuable, partant légitime et vraie. Et, précisément parce qu'il a une valeur absolue, tout produit de l'homme peut être échangé contre un autre produit. « La valeur absolue d'une chose est ce qu'elle coûte de temps et de dépense » (*Ibid.* : 231).

Cette proposition apparaît à la fois comme confuse — comment peut-on ajouter le temps et la dépense ? — et comme douteuse — ce qui importe dans l'échange est que chaque échangiste y gagne —. Elle traduit, cependant, bien la thèse de Proudhon qui, cherchant à associer les notions de justice et de liberté, en vient à soutenir la seule forme de société possible, la seule juste, la seule vraie est « l'association libre... qui se borne à maintenir l'égalité dans les moyens de production et l'équivalence dans les échanges » (*Ibid.* : 346). Ce que Proudhon cherche, en lisant les économistes classiques, c'est un fondement plus solide de cette proposition.

2.2. *Smith touche à la vérité mais ne la saisit pas*

Si Proudhon écartant les analyses de Ricardo et de Say se propose de revenir à Smith, c'est qu'il trouve dans *La Richesse des Nations* une idée et une règle sur lesquelles il pense pouvoir fonder ses analyses. Dans *Qu'est-ce-que la propriété ?*, Proudhon critiquait Say et lui reprochait de considérer que la valeur est perpétuellement variable et qu'elle ne peut pas être déterminée de façon absolue. Il affirmait, au contraire, que la valeur d'une chose n'est pas relative mais absolue. L'idée smithienne selon laquelle le travail est un étalon invariable de valeur vient étayer cette thèse. Il soutenait que « la société doit régler les échanges et la distribution des choses... de façon que chacun puisse y prendre part et en jouir » (*Ibid.* : 231). Cette règle de justice, il la trouve chez Smith. La valeur d'une marchandise est le travail qu'il faut s'imposer pour l'obtenir.

Le problème, dans cette interprétation de *La Richesse des Nations*, est que Smith y apparaît inconséquent reniant la règle qu'il vient d'énoncer en soutenant que les profits et les rentes qu'il faut dépenser pour produire la marchandise et l'apporter au marché sont des parties constituantes du prix des marchandises. Proudhon rejette cette proposition. Pourquoi ce rejet ? Il ne me semble pas qu'il écarte l'idée que les rentes et les profits interviennent dans la détermination des prix. Mais, s'il en est ainsi c'est parce que « la production et la distribution des choses a lieu aujourd'hui sous une loi du privilège, c'est-à-dire sans aucune loi » (Proudhon, 1841d). La théorie de la valeur travail que Proudhon tire de Smith est une théorie normative qui nous dicte ce qui doit être et non ce qui est.

Dans ses notes, Proudhon revient à plusieurs reprises sur cette règle quand il lit Smith mais aussi quand il lit Rossi et Ricardo. Les notes sur *Les Principes* sont peut-être les plus claires. Il cite d'abord le passage où Ricardo (1817 : 12) écrit : « Dans l'enfance des sociétés, la valeur échangeable des choses, ou la règle qui fixe la quantité que l'on doit donner d'un objet pour un autre, ne dépend que⁸ de la quantité comparative de travail qui a été employée à

⁸ Dans la troisième édition des *Principes*, Ricardo modifiera, à la suite des critiques de Malthus, cette formulation. Il écrira « presque exclusivement » au lieu de seulement.

la production de chacun d'eux.» Il reproche à Smith, et sans doute aussi à Ricardo, d'avoir « attribué seulement à l'enfance des sociétés ce qui est vérité éternelle » (Proudhon, 1841d). La traduction de Constantio des *Principes* de Ricardo que lisait Proudhon contenait des notes de Jean-Baptiste Say. À l'affirmation de Ricardo, Say réagissait en affirmant que l'utilité est le fondement de la valeur. L'analyse de cette opposition permet à Proudhon de préciser sa propre position. Il distingue deux types de biens : les produits spontanés de la nature et ceux qui sont le résultat d'un processus où le « travail de l'homme vient se mêler à celui de la nature » (*Ibid.*). Puisque nul homme n'a par droit de naissance de privilège sur la nature, tout ce que produit celle-ci d'immédiatement consommable doit être distribué de façon égalitaire. De la même façon, « la distribution des choses que produit le travail a pour principe et règle l'égalité du travail » (*Ibid.*). Dans ce raisonnement, l'utilité n'intervient guère. Ricardo soutenait que « l'utilité n'est... pas la mesure de la valeur d'échange bien qu'elle lui soit absolument essentielle. Si une marchandise n'a aucune utilité, en d'autres termes, si elle ne contribuait en rien à notre satisfaction, elle serait privée de sa valeur d'échange, quelque soit sa rareté et la quantité de travail nécessaire pour se la procurer » (Ricardo, 1817 : 11). La thèse que défend Proudhon est similaire : « Mais tout travail ne peut être rémunéré, il faut que la chose produite soit demandée, et fasse besoin : c'est là la condition qui donne la valeur au travail. Cette condition remplie, tout travail est soumis à l'égalité de valeur: il ne reste absolument rien qui puisse donner à un produit une valeur double ou [décuple] d'un autre produit, si leurs frais sont égaux; il n'y a rien dis-je, excepté le *privilège* » (Proudhon, 1841d).

Cette règle de l'égalité peut-elle être remise en cause par les inégalités du travail ? Proudhon évoque d'abord la paresse. Dans ce cas, « l'homme est légitimement déchu, dans l'ordre économique aussi bien que dans l'ordre moral, de sa part égale aux produits » (*Ibid.*). Puis, il aborde la question de l'impuissance sans y apporter une réponse claire. D'un côté, l'homme, nous dit l'économie, n'a droit qu'à ce qu'il produit ce qui justifierait l'inégalité des conditions. De l'autre côté, la morale recommande d'aimer son prochain comme soi-même. « Mais la morale a beau crier et beau dire : l'inégalité persiste, et des castes s'établissent » (*Ibid.*). Reste l'inégalité des capacités. Proudhon nous assure qu'elle doit disparaître avec les progrès de la division du travail : « plus les arts se multiplient, plus les capacités se nivellent ; plus les tâches se simplifient, se spécialisent et s'abrègent, plus aussi la facilité à les remplir augmente » (*Ibid.*). Cet argument trouve son origine dans la notion de force collective. Il est bien différent de celui qu'avance Smith qui renvoie au mécanisme du marché pour comparer des travaux de nature et d'intensités différentes.

Proudhon abandonne très rapidement la lecture qu'il faisait de Ricardo : il ne va pas au-delà du premier chapitre des *Principes*. Il ne s'intéresse guère à l'idée que le principe selon lequel la valeur d'une marchandise est déterminée par le temps nécessaire pour la produire est modifié par l'emploi de machines, de capitaux fixes et circulants. Selon lui, les exemples de Ricardo ne prouvent rien et les multiples petites difficultés qu'il fait à Adam Smith « prouvent beaucoup plus [la facilité] de son esprit que sa profondeur et sa pénétration. » Pire, « Ricardo, avec toute la subtilité et la sagacité de son esprit, n'a point du tout compris, non plus que Say, tout ce qu'il y avait de profondeur et de sagacité dans le principe posé par Adam Smith, que le travail est *la mesure comparative des valeurs* » (*Ibid.*).

Pour Proudhon, cette question est centrale. Dans *La Richesse des Nations*, c'est, avant tout, au chapitre V qu'il s'intéresse car Smith (1776 : 33) y soutient que « le prix réel de chaque chose, ce que toute chose coûte à l'homme qui désire l'acquérir, c'est la peine et le mal qu'il a de l'acquérir ». Dans l'analyse de Proudhon, cette question de l'étalon importe parce que, selon lui, il faut que les marchandises soient comparables pour qu'elles puissent

faire l'objet d'un échange. C'est du moins la proposition que suggère le commentaire que Proudhon fait de la définition que donne Smith du prix réel des marchandises. « On a dit, assez improprement du reste, que l'argent était *le signe représentatif des valeurs*. Combien plus exactement on aurait dit : Toute marchandise peut donc s'évaluer rigoureusement, partant s'échanger, puisqu'elle a pour mesure commune le travail ? » (Proudhon, 1844). Le travail paraît avoir un prix réel, la quantité de biens qu'il permet d'acheter, et un prix nominal, la quantité d'argent dans laquelle il est payé. Mais quand la quantité de biens que l'ouvrier peut acheter avec son salaire varie, c'est leur valeur qui varie et non le prix réel du travail. Celui-ci est immuable car ce que donne l'ouvrier qui travaille c'est le sacrifice qu'il fait de son temps, de ses forces, de sa liberté, sacrifice qui est toujours le même dans tous les temps et tous les lieux (*Id.*, 1841c).

Dans les notes qu'il a prises en lisant le chapitre 6 de *la Richesse des Nations*, Proudhon ne met pas l'accent sur l'opposition entre l'état primitif de la société et les économies marchandes. Ce qui l'intéresse, c'est l'origine et le rôle des profits et des rentes. Il reprend les passages bien connus où Smith analyse leur origine. « Dès que des fonds sont accumulés entre les mains de particuliers, certains d'entre eux les emploieront ... à mettre à l'œuvre des gens industriels... La valeur que les ouvriers ajoutent aux matières se résout donc dans ce cas en deux parties, dont l'une paye leurs salaires, l'autre les profits du capital... Dans cet état de chose, le produit tout entier n'appartient pas toujours au travailleur. Il doit dans la plupart des cas le partager avec le propriétaire qui le fait travailler... Dès que la terre d'un pays est toute devenue propriété privée, les propriétaires fonciers, comme tous les autres hommes, aiment à récolter là où ils n'ont jamais semé, et exigent une rente même pour son produit naturel » (Smith, 1776 : 54-56). Évidemment, Proudhon voit dans cette analyse une confirmation des thèses qu'il soutient mais il reproche à Smith de ne pas aller assez loin. « Cela dit, A. Smith nous laisse là. – Il ne cherche pas le sens caché et providentiel du fait » (Proudhon, 1844). Pour comprendre l'origine de cette usurpation, il faut partir, nous dit-il, de la notion de force collective. Reste le sens caché et providentiel du fait : Proudhon soutient que l'appropriation du surplus par les capitalistes et les propriétaires fonciers a, dans le développement économique et social, un rôle crucial : elle oblige les hommes à travailler. « Il faut que l'homme travaille... mais le sauvage ne travaille pas, si rien ne l'y oblige ; l'appropriation de la terre, l'usurpation originelle, fut le grand moyen qui déterminait la naissance de la civilisation, mit l'humanité en branle et la lança sur la route infinie du progrès... Oui, il fallait au travail un gardien, un chef, un maître qui, le fouet et la récompense à la main, lui administrait les coups libéralement, et le pain d'une main avare » (*Ibid.*)

2.3. *L'antinomie de la valeur*

Dans *Le système des contradictions économiques*, Proudhon exploite sa lecture de Smith pour développer sa conception de la valeur et de sa mesure. Il reprend l'opposition entre la valeur d'usage et la valeur d'échange. Mais, il en modifie le sens. Pour lui, la valeur d'usage est une valeur en soi et la valeur d'échange, une valeur d'opinion (Proudhon, 1846, t. 1 : 90). Curieusement, cependant, il ne met guère l'accent sur ce point ; au contraire il soutient que « les économistes ont très bien fait ressortir le double caractère de la valeur » (*Ibid.*, t. 1 :

93). Pourtant, ceux-ci ont plutôt tendance à considérer que la valeur d'usage est subjective, que c'est un problème d'opinion et que la valeur d'échange est objective⁹.

Ce que les économistes n'ont pas rendu avec la même netteté, c'est le caractère contradictoire de la valeur que Proudhon va développer de façon dialectique. La valeur d'usage et la valeur d'échange sont nécessaires l'une à l'autre. S'il n'y a pas d'échange, l'utilité du produit est nulle. Si le bien ne répond pas à un besoin, s'il n'est pas utile, sa valeur d'échange est nulle. Pourtant, valeur d'usage et valeur d'échange sont en raison inverse l'une de l'autre. Puisque nous ne vivons que par le travail et par l'échange, plus nous produisons, plus nous échangeons, plus nous sommes riches. Pourtant, l'effet de la multiplication des biens est de les avilir : la valeur décroît quand la production d'utilité augmente. Pour rendre compte du dépassement de cette opposition, Proudhon introduit un troisième concept : la valeur constituée qu'il qualifie parfois de valeur synthétique. « La valeur se pose successivement sous trois aspects : valeur utile, valeur échangeable, et valeur synthétique ou valeur sociale qui est la valeur vraie. Le premier terme engendre contradictoirement le second ; et les deux ensemble, s'absorbant dans une pénétration réciproque produisent le troisième ; de telle sorte que la contradiction ou l'antagonisme des idées apparaît comme le point de départ de toute la science économique » (*Ibid.*, t. 1 : 135). Même si la réflexion de Proudhon sur la valeur s'appuie sur sa lecture de *La Richesse des Nations*, elle la conduit bien loin de Smith.

Une évolution comparable apparaît quand Proudhon revient dans *Le système des contradictions économiques* sur la question de la mesure de la valeur. Mais, il est, ici, plus explicite. Dans sa lecture de *La Richesse des Nations*, Proudhon avait attaché beaucoup d'attention à l'analyse que Smith faisait du prix réel et du prix nominal des marchandises. Dans *Le Système des contradictions économiques*, il remarque que « les économistes semblent n'avoir jamais entendu, par la mesure de la valeur, qu'un étalon, une sorte d'unité primordiale, existant par elle-même, et qui s'appliquerait à toutes les marchandises, comme le mètre s'applique à toutes les grandeurs » (*Ibid.*, t. 1 : 106). À l'inverse de Smith et de Ricardo, il admet que chercher un étalon invariable de valeur n'a pas de sens. Ce qu'il cherche quand il discute de la mesure de la valeur, c'est « la loi suivant laquelle les produits se proportionnent dans la richesse sociale ; car c'est de la connaissance de cette loi que dépendent, dans ce qu'elles ont de normal et de légitime, la hausse et la baisse des marchandises » (*Ibid.*). Qu'est-ce-à-dire ? Son idée est qu'il existe une force, le travail, qui produit tous les éléments de la richesse, qui les combine selon une loi de proportionnalité variable, mais certaine et qui en fait un tout homogène. L'homme collectif produit une infinité d'objets. Le bien-être de la société dépend non seulement de la quantité des produits mais de leur variété et de leur proportion. La société doit toujours chercher à établir entre les produits une proportion telle que la plus forte somme de bien-être s'y rencontre. Son objectif doit être de « produire incessamment, avec la moindre somme possible de travail pour chaque produit, la plus grande quantité et la plus grande variété possibles de valeurs, de manière à réaliser pour chaque individu la plus grande somme de bien-être physique, moral et intellectuel » (*Ibid.*, t. 1 : 133). Le problème est, bien sûr, de savoir si un système où la valeur des biens est proportionnelle au travail dépensé assure, comme le soutient Proudhon, une allocation efficace des ressources.

⁹ Il n'est sans doute pas inutile de noter ici que la terminologie de Proudhon semble, sur ce point, hésitante. Puisque, dans le même ouvrage et presque à la même place, il écrit, ce qui est plus fidèle à la tradition : « La capacité qu'ont tous les produits, soit naturels, soit industriels, de servir à la subsistance de l'homme, se nomme particulièrement valeur d'utilité ; la capacité qu'ils ont de se donner l'un pour l'autre, valeur en échange » (Proudhon, 1846, t. 1 : 92).

3. La répartition

Proudhon avait soutenu, dans *Qu'est-ce-que la propriété ?*, l'idée que ni la terre, ni le capital ne sont source de revenus. Il trouve dans *La Richesse des Nations* toute une série d'arguments qui viennent conforter ses vues. Le produit est le salaire naturel du travail. Les rentes trouvent leur origine dans l'appropriation de la terre et les profits dans l'accumulation du capital. Profits et rentes sont le résultat d'un processus historique où les travailleurs ont perdu la maîtrise de leurs moyens de production. Mais la lecture de Smith le conduit à aller plus loin dans deux directions. Elle va le conduire à présenter non seulement la rente mais aussi les profits comme des revenus de monopole, donc comme des revenus illégitimes par rapport à cette norme que constitue la concurrence. Elle va le pousser à mettre en avant un élément central que Smith n'a pas su voir : le rôle historique de la propriété. « *Il faut que l'homme travaille ! C'est pour cela que, dans les conseils de la Providence, le vol a été institué, organisé, sanctifié ! Si le propriétaire se fût lassé de prendre, le prolétaire se fût bientôt lassé de produire, et la sauvagerie, la hideuse misère, était à la porte. ... C'est encore Smith qui nous révèle cette formidable conjuration. "À chaque transformation nouvelle d'un produit, non seulement le nombre de profits augmente, mais chaque profit subséquent est plus grand que celui qui précède, parce que le capital d'où il procède est nécessairement toujours plus grand" »* (Proudhon, 1846, t. 2 : 403)

3.1. Le travailleur conserve, même après avoir reçu son salaire, un droit naturel de propriété sur la chose qu'il a produite (Proudhon, 1840 : 212)

La thèse que développe Proudhon dans *Qu'est-ce-que la propriété ?* est que le travail des ouvriers crée la valeur des produits et que cette valeur est leur propriété¹⁰. Les capitalistes ne l'ont point acquise. Ils ont seulement un droit de propriété partiel sur les fournitures et les subsistances qu'ils ont procurées. Quant à la terre, elle ne peut être appropriée car elle n'a point été créée par l'homme, elle lui a été donnée gratuitement.

Le fondement de sa thèse est que les instruments de production — les capitaux, le travail et la terre — considérés séparément ne sont pas productifs. « La vérité est que NI la terre n'est productive, NI le travail n'est productif, NI les capitaux ne sont productifs ; la production résulte de ces trois éléments également nécessaires, mais, pris séparément, également stériles » (Proudhon, 1840 : 252) En d'autres termes, la complémentarité des facteurs de production nous empêche de définir leur productivité.

On prétend que tout industriel a droit au produit pour les instruments qu'il fournit. Pourtant l'ouvrier qui fabrique les outils ne reçoit leur prix qu'en une fois, lors de leur livraison. Une fois ce prix payé, les outils qu'il a livrés ne lui appartiennent plus et pas davantage les biens qu'ils ont servi à produire. Il n'y a donc aucune raison pour que l'industriel qui a fourni les instruments de travail reçoive plus que leurs frais d'entretien et de réparation. « Le capital peut être échangé, il n'est pas source de revenu » (*Ibid.* : 220)

¹⁰ Il importe peut-être de souligner que Proudhon parle ici des produits et non des instruments de production. L'homme, par son travail, a tout créé excepté la matière elle-même. De cette matière, il peut avoir possession et usage mais non propriété. La propriété du produit n'emporte pas celle de l'instrument. « Il y a identité entre le soldat possesseur de ses armes, le maçon possesseur des matériaux qu'on lui confie, le pêcheur possesseur des eaux... Tous seront, si l'on veut propriétaires de leurs produits ; aucun n'est propriétaire de ses instruments. Le droit au produit est exclusif, *jus in re* ; le droit à l'instrument est commun, *jus ad rem* » (Proudhon, 1840 : 210)

En ce qui concerne la rente, Proudhon rejette aussi bien les raisonnements de Malthus que ceux de Ricardo. Malthus soutient que la source du fermage est dans la faculté qu'a la terre de fournir plus de subsistances qu'il n'en faut pour alimenter les hommes qui la cultivent. Il ne voit pas comment la productivité du travail pourrait créer un droit pour le propriétaire oisif à une fraction du produit. Il rejette aussi la rente différentielle en invoquant un argument un peu surprenant. Supposons qu'en raison de l'augmentation de leur nombre les habitants de la terre *A*, la plus fertile, soient obligés d'aller cultiver une terre *B*. Selon la théorie ricardienne, les propriétaires de la terre *A* pourront, alors, exiger de leurs fermiers une rente. « Mais si la terre *A* nourrit autant d'habitants qu'elle peut en contenir, c'est-à-dire si les habitants de la terre *A* n'ont tout justement, vu leur nombre, que ce qui leur est nécessaire pour vivre, comment pourront-ils payer un fermage ? » (*Ibid.* : 249)

Contre Saint-Simon et contre Fourier, Proudhon défend l'idée que dans la société tous les salaires sont égaux. On a évoqué, pour justifier les différences de salaire, le travail et le talent. Proudhon soutient, au contraire, qu'en tant qu'associés les travailleurs sont égaux et qu'il serait contradictoire que l'un soit payé plus que l'autre.

Cependant, l'argument essentiel sur laquelle repose l'analyse que Proudhon fait de la répartition est l'existence des rendements croissants. Si l'entrepreneur peut tirer un profit de son entreprise, c'est parce que *n* ouvriers travaillant collectivement produisent une quantité de biens supérieure à celle qu'ils produiraient séparément. Si chaque ouvrier reçoit un salaire égal à la quantité de biens qu'il produirait individuellement, il restera pour l'entrepreneur un profit. « Une force de mille hommes agissant pendant vingt jours a été payée comme la force d'un seul le serait pendant cinquante-cinq années ; mais cette force de mille a fait en vingt jours ce que la force d'un seul, répétant son effort pendant un million de siècles, n'accomplirait pas : le marché est-il équitable ? Encore une fois, non : lorsque vous avez payé toutes les forces individuelles, vous n'avez pas payé la force collective : par conséquent, il reste toujours un droit de propriété collective que vous n'avez point acquis, et dont vous jouissez injustement » (*Ibid.* : 219)

3.2. Les rentes et les profits sont des spoliations

Ce que Proudhon trouve, en lisant *La Richesse des Nations*, c'est d'abord l'idée que le produit du travail constitue son salaire naturel et que, s'il en avait été toujours ainsi, toutes choses seraient devenues meilleur marché avec les progrès de la division du travail. Il n'en a pas été ainsi parce que cet état des choses, où le travailleur jouit de la totalité des produits de son travail, « ne pouvait pas durer au-delà de la première introduction de l'appropriation des terres et de l'accumulation des fonds. » (Smith, 1776 : 76). La rente et le profit sont des déductions que le travailleur doit subir sur le produit de son travail. « Dès que la terre devient propriété privée, le propriétaire foncier exige presque tout le produit que le travailleur puisse y faire pousser et y recueillir... Il est rare que celui qui laboure le sol ait de quoi s'entretenir jusqu'à la moisson. Son entretien lui est généralement avancé sur les fonds d'un maître... qui n'aurait pas intérêt à l'employer... si ses fonds ne devaient pas lui être remplacés avec un profit » (*Ibid.*)

Le commentaire que fait Proudhon de ce passage le montre à la fois admiratif et insatisfait. Il est admiratif devant la formulation de Smith mais il est insatisfait car il faut aller plus loin et s'interroger sur le rôle fonctionnel des profits et des rentes. « C'est bien dit : mais pour diviser le travail, il fallait pouvoir grouper des travailleurs : or qui le pouvait, dans l'état d'égalité, c'est-à-dire d'indépendance primitive ? Avons-nous un seul exemple de division du

travail parmi les sauvages ? Si quelquefois cet exemple se produit, ce n'est jamais qu'une transaction passagère, dont ils sont impatients de s'affranchir. – Il fallait une autorité, une puissance de coercition supérieure, qui découlât, ou de quelque principe ou préjugé religieux, politique, ou civil; ou de la nécessité. – La propriété a été cette puissance : légitime ou illégitime, elle est incontestablement le grand ressort qui a mis cette masse en mouvement ; ce n'est point par l'attrait de cupidité qu'elle inspire ou qu'elle satisfait, qu'elle a agit; c'est par un décret éternel de notre destinée. » (Proudhon, 1844). Ce qu'il y a de nouveau ici, ce n'est pas l'idée smithienne selon laquelle les rentes et les profits sont des déductions sur le produit du travail, mais la thèse selon laquelle ces déductions étaient nécessaires pour que l'économie se développe.

Proudhon n'avait guère développé et ne développera guère une théorie de la détermination des salaires. Il partage, cependant, sur deux points l'analyse qu'en fait Smith. Dans le contrat qui fixe les salaires, les intérêts des travailleurs et des patrons sont opposés. Les uns et les autres cherchent, pour renforcer leur pouvoir de négociation, à se coaliser mais les coalitions des maîtres sont tolérées alors que celles des travailleurs sont interdites. Alors que Smith ne voit dans cette asymétrie qu'une iniquité, Proudhon y voit une mesure de salut public. « Ainsi la société, qui doit se constituer par la réunion des forces individuelles, par la centralisation de l'industrie et de capitaux, la société a senti que le principe organique réclamait dans ce sens, une sauvegarde plus puissante, que le principe producteur. Là donc encore, il y a violence, iniquité, égoïsme profond et misère : mais là encore il y a encore progrès et loi » (*Ibid.*) Proudhon reprend la même idée, un peu plus loin, quand il commente la note que Blanqui avait ajoutée au chapitre où Smith traite des profits des capitaux. Par ailleurs, Proudhon semble partager l'idée smithienne qui associe progrès et salaire élevé : plus rapide est l'accumulation du capital, plus élevés sont les salaires et plus faibles sont les profits des capitaux.

Dans *Qu'est ce que la propriété ?*, Proudhon évoquait, déjà, l'idée que la rente est un revenu de monopole. Il faisait alors référence à la thèse de Buchanan dont il avait, sans doute, eu connaissance à travers la critique qu'en faisait Jean-Baptiste Say. Il reprend bien sûr, dans ses notes, la proposition de Smith : « Considérée comme prix payé pour l'usage de la terre, la rente de la terre est donc naturellement un prix de monopole » (Smith, 1776 : 170). Mais, ce qui fait problème pour lui est là encore l'interprétation qu'en donne Smith, interprétation qui reste à la surface des choses. Il se fixe alors l'objectif qu'il cherchera à atteindre en rédigeant son *Système des contradictions économiques* : « Il est temps que nous apportions un peu de profondeur dans la science ; que nous l'élevions à la hauteur d'une philosophie de l'histoire : véritable titre qui n'appartient qu'à elle » (Proudhon, 1844)

3.3. A. Smith, comme prophète

On peut lire dans cet ouvrage une sorte de bilan que Proudhon trace de sa lecture de Smith, de ce qu'il en retient et de ce que Smith n'a pas écrit mais lui a suggéré. Il en retient une idée et un constat. « Suivons A. Smith, dont les idées lumineuses, éparses dans un obscur fatras, semblent une deutérose¹¹ de la révélation primitive. “À mesure que le sol d'un pays devient propriété privée, les propriétaires, comme tous les autres hommes, aiment à recueillir où ils n'ont pas semé, et ils demandent un fermage même pour le produit naturel de la

¹¹ Interprétation orale de la Loi écrite et considérée comme cette dernière, par la tradition juive, comme le fruit d'une révélation sinaïtique.

terre...”. Voici le monopole, voici l’intérêt des capitaux, voici la rente. A. Smith comme tous les illuminés, voit et ne comprend pas ; il raconte et n’a pas l’intelligence. Il parle sous l’inspiration de Dieu ; sans surprise et sans pitié ; et le sens de ses paroles demeure pour lui lettre close » (Proudhon, 1846, t. 2 : 401). Ce que Smith, nous révèle, c’est l’exploitation ou, pour reprendre les termes de Proudhon, l’usurpation propriétaire.

Quel constat fait Smith ? « Adam Smith, qui sur presque tous les grands problèmes de l’économie sociale eut une sorte d’intuition, après avoir reconnu le travail comme principe de la valeur et décrit les effets magiques de la loi de la division, observe que, nonobstant l’augmentation de produit qui résulte de cette division, le salaire du travailleur n’augmente pas ; que souvent, au contraire, il diminue, le bénéfice de la force collective n’allant point au travailleur, mais au maître... Voilà, nous dit froidement A. Smith, comment les choses se passent : tout pour le maître, rien pour l’ouvrier » (*Ibid.*, t. 2 : 400). Le système est une mécanique et le propriétaire spoliateur est aussi bien un automate que le travailleur spolié. Le héros est l’entrepreneur. Il est « la personnification de la force collective dont il absorbe le profit, comme le volant d’une machine emmagasine la force » (*Ibid.*)

Ce que Smith n’a pas écrit mais ce que Proudhon tire de la lecture qu’il fit de *La Richesse des Nations*, c’est le rôle historique de la propriété. « Quel spectacle que cette lutte incessante du travail et du privilège, le premier créant tout de rien ; l’autre arrivant toujours pour dévorer ce qu’il n’a pas produit ! C’est que la destinée de l’homme est une marche continue. *Il faut qu’il travaille*, qu’il crée, multiplie, perfectionne toujours et toujours... Voilà le secret de cette iniquité qui frappait A. Smith, et contre laquelle le flegmatique historien n’a pas trouvé un mot de réprobation. Il sentait que le doigt de Dieu était là ; que jusqu’au jour où le travail remplit la terre, la civilisation a pour moteur la consommation improductive, et que c’est par la rapine que s’établit insensiblement entre les hommes la fraternité. *Il faut que l’homme travaille !* C’est pour cela que, dans les conseils de la Providence, le vol a été institué, organisé, sanctifié ! Si le propriétaire se fût lassé de prendre, le prolétaire se fût bientôt lassé de produire, et la sauvagerie, la hideuse misère, était à la porte. ... C’est encore Smith qui nous révèle cette formidable conjuration. “À chaque transformation nouvelle d’un produit, non seulement le nombre de profits augmente, mais chaque profit subséquent est plus grand que celui qui précède, parce que le capital d’où il procède est nécessairement toujours plus grand” » (*Ibid.*, t. 2 : 402-3)

Conclusion

L’influence de Smith sur Proudhon est difficilement contestable. Il semble bien que c’est au début des années 1840 que Proudhon a, pour la première fois, lu *La Richesse des Nations*. Cette lecture a infléchi ses analyses dans plusieurs domaines mais, principalement, sur la question de la valeur. Smith soutenait que le produit du travail est son salaire naturel. Proudhon s’appuie sur cette assertion pour développer une théorie normative de la valeur travail où la valeur équitable d’un bien est déterminée par le temps nécessaire pour le produire. Ce qui est remarquable, dans cette interprétation de Smith, c’est qu’elle met, avant tout, l’accent sur la question de l’étalon invariable de valeur. La distance entre les notes que rédige Proudhon en 1844 et ses œuvres ultérieures n’est cependant pas négligeable car la vision dialectique qu’il développera dans son *Système des contradictions économiques* n’est guère présente dans les notes qu’il rédige en lisant *La Richesse des Nations*.

Proudhon reprend — ce qui n’est guère surprenant — la présentation que Smith fait des profits et des rentes comme des prélèvements sur le produit du travail. Ce qui est moins

attendu, c'est le rôle crucial qu'il prête à ses prélèvements et, plus généralement, à la propriété dans le développement économique.

Références

- DROZ Édouard (1909), *Pierre-Joseph Proudhon*, Paris : Librairie des pages libres.
- PROUDHON, Pierre-Joseph (1840), *Qu'est-ce que la propriété ? ou Recherches sur le principe du droit et de gouvernement, premier mémoire*, Paris : Guillaumin, réédition in *Œuvres Complètes* de P.-J. Proudhon, Paris : Marcel Rivière, t. 4, 1926.
- PROUDHON, Pierre-Joseph (1841a), *Avertissement aux propriétaires, ou lettre à M. Considérant, rédacteur de la « Phalange », sur une défense de la propriété*, Paris : Prévot, réédition in *Œuvres Complètes* de P.-J. Proudhon, Paris : Marcel Rivière, 1938.
- PROUDHON, Pierre-Joseph (1841b), *Notes sur Smith* (1), NAF 18259; XXIIIe Cahier in-8° (octobre 1841): pp. 6-12
- PROUDHON, Pierre-Joseph (1841c), *Notes sur Rossi*, NAF 18259, XXIIIe Cahier in-8, octobre 1841 : 12-42.
- PROUDHON, Pierre-Joseph (1841d), *Notes sur Ricardo*, NAF 18259, XXIIIe Cahier in-8, octobre 1841 : 42-48.
- PROUDHON, Pierre-Joseph (1843), *De la création de l'ordre dans l'humanité ou Principes d'organisation politique*, Paris : Prévot, réédition in *Œuvres complètes* de P. J. Proudhon, Paris : Marcel Rivière, t. 5, 1927.
- PROUDHON, Pierre-Joseph (1844), *Notes sur Smith* (2), NAF 18261; Cahier in-8° (juin-juillet 1844): pp. 18-45
- PROUDHON, Pierre-Joseph (1846), *Système des contradictions économiques ou philosophie de la misère*, Paris : Guillaumin, réédition in *Œuvres Complètes* de P.-J. Proudhon, Paris : Marcel Rivière, t. 1 et 2, 1823.
- PROUDHON, Pierre-Joseph (1875), *Correspondance*, Paris : A. Lacroix et C^{ie}, reprint Genève : Slatkine, 1971.
- PROUDHON, Pierre-Joseph (1923-1935), *Œuvres complètes*, nouvelle édition publiée avec des notes et des documents inédits sous la direction de C. Bouglé et H. Moysset, Paris : Marcel Rivière.
- SMITH, Adam (1762), *Lectures on jurisprudence*, report 1762-3, in *The Glasgow Edition of the Works and Correspondence of Adam Smith*, Oxford University Press, 1978, reprint Indianapolis: Liberty Classics, 1982
- SMITH, Adam (1776), *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*, London: W. Strahan and T. Cadell, traduction française, Paulette Taieb, Paris: Presses Universitaires de France, 1995.
- RICARDO David (1817), *On the Principles of Political Economy and Taxation*, London: John Murray, reprint in *The Works and Correspondence of David Ricardo*, vol. 1, 1951, Cambridge: Cambridge University Press.